



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30

=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mercredi 15 Mars à 10 Heures 30, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE

Bernadette GOIN

Christine CHEZE-DHO

Catherine REBOTTARO

François DESCHAMPS

Denise DURANTON

Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –

Maire de Berry-Bouy

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Membre – Conseillère Départementale

Membre – Président Entraide Berruyère

Membre – Représentant des locataires (CLCV)

Secrétaire de Séance

ETAIT EXCUSE :

Christian GATTEFIN

Membre – Conseiller Départemental

Pouvoir à Catherine REBOTTARO

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Jean-Luc PINSON

Directeur Général Adjoint et Directeur Financier

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Michaël PHILIBERT

Directeur Commercial et Proximité

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 45.

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 15 Mars 2023 à 10 H 30

III - AUTORISATION LANCEMENT MARCHES

**B - MARCHES DE NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS DANS
LES LOGEMENTS VACANTS**

Actuellement Val de Berry dispose d'un marché pour le nettoyage des logements vacants et d'un marché pour l'évacuation des encombrants. Ces deux marchés se terminent au 31 décembre 2023 si nous ne procédons pas à leur renouvellement.

Lorsqu'un logement est libéré en mauvais état, deux sociétés interviennent successivement dans le logement : une pour l'évacuation des encombrants puis une autre pour le nettoyage.

Afin de gagner du temps sur la remise en location des logements vacants rendus en mauvais état, je sollicite votre accord autorisant le lancement d'une même consultation pour le nettoyage et l'enlèvement des encombrants dans les logements vacants. Ces marchés commenceraient au 1^{er} janvier 2024 pour une durée maximale de 4 ans.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Bureau donne son autorisation pour le lancement du marché de nettoyage et enlèvement des encombrants des logements vacants.

.....
La Secrétaire de Séance,
Denise DURANTON

Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 15 mars 2023
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE